

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Année 1860*

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SEPTIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,  
rue Bonaparte, 20.

1860. — Février 1861.

# DESCRIPTION

D'UNE

## ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE ,

DE LA TRIBU DES HYDROCANTHARES.

Par **E. MULSANT** et **GODART** ,

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon , le 12 décembre 1859.)

---

### **Stenelophus humeratus.**

*Oblongus, parum convexus, niger; thorace subquadrato, posticè utrinque foveolato, foveis punctatis, angulis posticis subrotundatis; elytris striatis, suturâ et margine exteriori posticè testaceis, maculâ humerali fusco-rubrà; interstitiis planis, humerali subsulcato, posticè seriatim punctato; thoracis margine tenui, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.*

(Long. 0,0067 (3 l.) — Larg. 0,0022 (1 l.)

*Corps* suballongé; peu convexe; luisant. *Tête* ovalaire; rétrécie après les yeux; noire, lisse, luisante; légèrement rebordée au côté interne des yeux; marquée d'une fossette près de chaque bord interne des antennes. *Labre* noir ou d'un noir brun; garni de quelques poils. *Mandibules* d'un noir brun, avec l'extrémité un peu moins obscure. *Palpes maxillaires* d'un flave testacé, avec la moitié antérieure du dernier article ou une tache sur cette première moitié, noirâtre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au quart des élytres; subfiliformes: les quatrième et cinquième articles un peu plus gros: les deux premiers luisants et peu garnis de poils: les autres mats et hérissés de poils: le premier, d'un flave testacé ou d'un flave testacé livide: les deuxième et troisième noirs,

avec l'extrémité d'un flave testacé : les autres noirs. *Yeux* saillants; séparés du bord antérieur du prothorax par un espace égal au tiers environ de leur diamètre longitudinal. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête dans son diamètre transversal le plus grand; en ligne à peu près droite à son bord antérieur, avec les angles de devant émoussés; obtusément et irrégulièrement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis rétréci en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs, sensiblement plus étroit à ces angles qui sont subarrondis, qu'aux antérieurs; plus large que long; muni d'un rebord latéral assez étroit; sans rebord à la base; noir, luisant, avec le rebord marginal d'un testacé ferrugineux; imponctué; marqué après le bord antérieur d'une impression ou d'un relief très-léger en arc dirigé en arrière; noté, près de la base, de deux impressions densément ponctuées, presque arrondies, occupant chacune la majeure partie de l'espace compris entre les angles postérieurs et la ligne médiane; rayé sur celle-ci d'une ligne légère. *Écusson* en triangle, à côtés curvilignes; noir; imponctué. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules, puis subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne combe et subsinuée jusqu'à l'angle sutural; ne couvrant pas les deux derniers arceaux de l'abdomen; peu convexes; munies d'un rebord latéral étroit, visible en dessus; luisantes; d'un brun noir, avec le quart ou le tiers postérieur du rebord ou le bord marginal et de la suture d'un testacé ou ferrugineux livide; ornées chacune d'une tache humérale d'un brun ferrugineux ou d'un brun rouge à limites indécises, prolongée ordinairement jusqu'au quart de la longueur et étendue environ jusqu'à la moitié de la largeur; rayées chacune de neuf stries et d'une strie juxta-suturale

rudimentaire : les troisième et cinquième stries un peu raccourcies postérieurement : les autres terminales ou subterminales. *Intervalles* plans ou à peu près ; lisses ; imponctués : le juxta-marginal creusé en sillon médiocrement profond depuis l'épaule jusqu'au sixième de la longueur, marqué, sur sa seconde moitié, d'une rangée de six à huit points attendant à la huitième strie : cette rangée interrompue dans son milieu. *Repli* légèrement rebordé à son côté interne ; subgraduellement rétréci jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral, puis très-étroit et postérieurement réduit à une tranche ; noir, avec la partie antérieure de la couleur de la tache humérale. *Dessous* du corps noir ; luisant ; imponctué. *Pieds* d'un flave testacé plus pâle ou plus livide sur les cuisses que sur les tibias et les tarsi.

Cette espèce a été prise à Hyères, par M. Raymond.

---